

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### **Compte rendu de la séance du 15 mars 2024 à 14h30**

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Pont l'Évêque s'est réuni le vendredi 15 mars 2024 à 14h30, en salle de réunion 1 de l'EHPAD.

Assistaient à la réunion :

#### **Membres avec voix délibérative :**

- FASSINA Thierry, Directeur Délégué

#### **Représentants des personnes accueillies en EHPAD :**

- MASSOT Didier
- RIOULT Micheline
- MIGNON Isabelle

#### **Représentants des familles et/ou représentants légaux :**

- LETALLEUR Brigitte
- CANU Claude

#### **Représentant du personnel nommé par les organisations syndicales :**

- BESNARD Lydia

#### **Membres invités :**

- Encadrement : Madame LE GOFF Odile, Madame Stéphanie DANTU, Madame BRIERE Sabrina
- Monsieur Nathan GEAY, psychologue
- Madame Sylvie CHARDEY, animatrice

#### **Membres excusés:**

- Madame le Docteur PERENNOU, médecin coordonnateur
- Madame Edwige MOREAU, représentante des familles
- Madame Amandine LANDAIS, représentante des organismes tutélares
- Mesdames Adélaïde LECESNE et Laurence SPELTY, représentantes des agents de l'EHPAD.

Les points de l'ordre du jour sont abordés :

1. **Approbation du compte rendu du 30 novembre 2023**
2. **Rapport d'activité 2023 du CVS**
3. **Enquête annuelle de satisfaction**
4. **Point animation**
5. **Questions diverses.**

### 1. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU CVS

#### **Ce point fait l'objet d'un avis du CVS**

Monsieur GRANDJEAN présente le document adressé aux membres du CVS

Madame LETALLEUR demande s'il existe une possibilité pour limiter les courants d'air sur la place du village et notamment lorsque les résidents utilisent l'espace cafétéria (pose de claustras, fermeture alternée des portes automatiques du sas d'entrée). Monsieur FASSINA contactera Monsieur BRIEND, responsable des services techniques, pour qu'il étudie les solutions envisageables.

Madame LETALLEUR évoque les problèmes des délais de retour du linge. Madame LE GOFF indique qu'un travail sur la traçabilité des retours du linge est en cours avec mise en place de deux trousseaux « résidents fictifs » pour identifier les dysfonctionnements. Pour les nouvelles admissions, Madame LE GOFF souhaite des échanges réguliers avec les familles sur les problématiques relatives au circuit du linge.

Madame LE GOFF désire rappeler aux familles qui introduisent du linge neuf dans le trousseau de leur proche qu'il faut impérativement en informer les agents afin que le linge soit marqué. Cette information sera intégrée au prochain communiqué des familles.

**A l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale émettent un avis favorable au rapport annuel d'activité 2023 du CVS tel que présenté.**

### 3. ENQUETE DE SATISFACTION ANNUELLE 2023

Monsieur GRANDJEAN présente le document adressé aux membres du CVS. Il détaille les différents items et souligne les écarts entre les questionnaires complétés par les familles et par les résidents.

Les résultats sont globalement bons. Les points d'attention portent sur l'entretien du linge et les délais de retour de ce dernier, ainsi que sur les sorties proposées dans le cadre de l'animation.

Concernant les commentaires, Madame LE GOFF regrette que certains soient très durs. Dans ces cas de figure, Madame LE GOFF encourage les familles à se rapprocher rapidement du cadre pour échanger. Monsieur FASSINA insiste sur la nécessité d'améliorer la communication entre soignants et familles.

Pour la prochaine enquête annuelle, afin de garantir une plus libre parole des résidents, ce sont des élèves AS ou IDE qui les accompagneront pour remplir les questionnaires. Un item sera également ajouté concernant l'accueil de l'EHPAD.

Dans un souci d'information, les menus et le programme des animations seront adressés régulièrement aux proches via le communiqué aux familles.

### 4. POINT ANIMATION

Madame LE GOFF et Madame CHARDEY détaillent le programme des animations qui ont été mises sur pied en 2023.

Madame LE GOFF évoque notamment la fête des centenaires, le marché de Noël et la sortie en 2CV, ainsi que la collaboration avec les bénévoles de l'association « Les jardins du bonheur ». Elle indique également que l'animation « pique-nique à la campagne » est renouvelée pour de nouveaux résidents.

En 2024, l'idée de mettre sur pied une grande animation par mois est reconduite. L'organisation d'une foire à tout via l'association est évoquée.

Madame LE GOFF rappelle que l'organisation des animations demandent beaucoup de temps et de bonnes volontés.

Les prochaines principales animations programmées en 2024 sont :

- Spectacle de musique irlandaise (9 avril)
- Tour de chant de Maxime le Chanteur (23 avril)
- Repas des aînés (16 mai)
- Kermesse (5 juin)
- Concert trio à corde du grand orchestre philharmonique de Normandie (9 juillet)
- Olympiades avec l'EHPAD de Trouville (date à fixer)

Madame LE GOFF précise que des animations seront prévues pour la fête de la musique et la semaine bleue. Les barbecues et les après-midis « Bistrot » seront également reconduits.

Pour le repas des aînés, Madame LE GOFF lance un appel aux familles afin de les soutenir dans l'organisation du transport des résidents vers le marché couvert.

Une demande a également été effectuée afin de recevoir la visite des mascottes des JO 2024. A cette occasion, des olympiades en interne pourraient être organisées.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

- Madame MIGNON souhaite participer aux commissions d'animation. Un avis favorable est donné.
- Madame LE GOFF demande à Monsieur FASSINA si un EHPAD public est en droit d'avancer les cautions demandées pour certaines animations. Monsieur FASSINA se rapprochera des services financiers pour obtenir des éléments de réponse.
- Madame MIGNON regrette que le son des télévisions des voisins soit trop fort. Monsieur MASSOT rappelle que certains résidents ont des problèmes d'audition et sont obligés de mettre le son plus fort. Monsieur FASSINA évoque la possibilité de doter les résidents d'écouteurs.
- Madame MIGNON demande la possibilité d'obtenir un transport par mois pour un résident en fauteuil électrique. Madame LE GOFF indique qu'elle ne peut pas garantir un transport en interne mais qu'elle va se renseigner auprès de sociétés spécialisées dans le transport TPMR.
- Madame MIGNON souhaite obtenir des toiles et des chevalets pour peindre. Madame LE GOFF émet un avis favorable mais indique que cela ne pourra pas être nominatif.
- Madame MIGNON demande s'il est possible d'acheter des jeux magnétiques. Madame LE GOFF fera le point avec Madame MIGNON sur les jeux qu'elle souhaiterait voir acquérir.

- Madame RIOULT demande si une solution a été trouvée en terme de système d’alerte en cas de chute. Monsieur FASSINA indique qu’une solution interne sous forme d’un médaillon relié au téléphone des agents va être mis en place rapidement.
- Madame LETALLEUR regrette le manque d’effectifs dans les unités. Monsieur FASSINA rappelle que les effectifs sont fixés par l’ARS et le Conseil Départemental et ne relèvent qu’en infime partie du libre choix des établissements. Monsieur FASSINA évoque également l’absentéisme, les difficultés de recrutement et l’attractivité. Madame LETALLEUR souhaite que l’on s’interroge sur les raisons de cet absentéisme.
- Par mail, Madame MOREAU demande si une convention peut être passée avec une unité mobile de soins dentaires afin que les personnes en fauteuil roulant puissent avoir accès aux soins.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H10.

**La Présidente du CVS**



**Micheline RIOULT**

**Le Directeur Adjoint**



**Thierry FASSINA**